

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puisse cette collaboration, intéressante pour tous, se poursuivre à l'avenir. Cette année le nouveau *Règlement des concours d'architecture* est enfin entré en vigueur, ayant reçu l'approbation de l'assemblée des délégués en automne dernier. Une nouvelle édition de la *série des prix* est annoncée pour 1942 ; la commission chargée de ce travail espère que cette édition remportera le succès des précédentes ; ce qui sera la juste récompense des efforts de ses membres.

Le *bureau d'entr'aide technique* a continué son activité au cours de cette année ; 6837 journées de travail, correspondant à un montant de salaires de 58 433 fr. 10, tel est le bilan de cette activité dont ont bénéficié 13 ingénieurs, 3 architectes et 66 techniciens et dessinateurs. Au cours de cette année le bureau d'entr'aide a déplacé son siège à la rue de Genève 44. Il faut souhaiter qu'il puisse poursuivre sa tâche d'entr'aide, et qu'il soit davantage consulté comme organisme de placement.

Avec le *Bulletin technique de la Suisse romande* la S. V. I. A. possède un organe professionnel dont elle peut se féliciter. M. le professeur A. Paris, membre du Comité de patronage de ce périodique, montra avec quel soin le Bulletin répartit les articles entre les diverses branches d'activité des ingénieurs et des architectes. Au nom de la S. V. I. A. le rapporteur remercie le rédacteur, M. Bonnard, regrette son absence à cette séance, causée par la maladie, et formule des vœux de prompt rétablissement.

Les *rapports* du caissier et des vérificateurs des comptes sont approuvés sans observation. L'assemblée renonce à fixer la cotisation au cours de cette séance et demande au comité de bien vouloir étudier la possibilité d'une réorganisation complète des différentes cotisations dans le sens d'une uniformisation.

Un membre du comité, le président M. Pilet, arrive au terme de son mandat ; un autre membre, M. le professeur A. Stucky, a donné sa démission, craignant de ne pouvoir consacrer le temps nécessaire au comité. Sont élus pour les remplacer : M. P. Meystre, ingénieur, chef du Service de l'électricité de la Ville de Lausanne, qui devient président, et M. G. Lerch, architecte.

L'assemblée générale fut suivie d'un repas auquel assistaient les représentants des sections genevoise et fribourgeoise et le président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Une partie récréative termina la soirée.

NÉCROLOGIE

A. Rossier, ingénieur.

1884-1942

M. Aimé Rossier était né le 31 mai 1884, à Romont. Il fréquenta le gymnase et l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, où son père était fonctionnaire des chemins de fer.

Muni du diplôme d'ingénieur, il partit pour Saint-Marcellin, en France, dans une fabrique de céramique, puis il revint au pays, au service de la fabrique de ciment de Vouvry, en Valais.

De là, M. Rossier fut appelé à collaborer à la construction

de la seconde voie du chemin de fer de Wil à Saint-Gall. Il entra aux Ponts et Chaussées de l'Etat de Fribourg en 1914, comme ingénieur temporaire, fut nommé ingénieur-adjoint le 5 janvier 1915.

Le 5 mai 1927 le Grand Conseil le désigna comme successeur de M. l'ingénieur cantonal Lehmann. Les ponts de Pérrolles et de Zähringen venaient d'être construits. D'autres ouvrages s'imposaient pour poursuivre l'amélioration des voies de communication. M. Rossier fut ainsi appelé à s'occuper de la construction du pont de Corbières, achevée à fin 1931. Puis il dut entreprendre l'aménagement du réseau routier cantonal selon les procédés modernes, œuvre d'envergure, qui ne pouvait être réalisée que par étapes et pour laquelle le Grand Conseil a jusqu'ici voté différents crédits dépassant huit millions.

Si cette œuvre n'est pas terminée, si elle a dû être interrompue en raison des circonstances actuelles, le travail accompli mérite cependant d'être relevé, puisque la moitié du réseau (276 km) a été pourvu de revêtements bitumeux. Aujourd'hui que disparaît prématûrement celui qui eût voulu réaliser ce programme jusqu'au bout, il convient de rendre hommage au grand effort qu'il a fourni et dont les résultats sont perceptibles à tous. La réfection de nos routes, la correction de beaucoup d'entre elles, leur entretien général témoignent de la haute compréhension que l'ingénieur cantonal Rossier avait de son rôle.

C'est un égal souci du devoir qu'il apportait à l'étude ou à l'exécution des travaux de correction de nos cours d'eau, dans la montagne comme dans la plaine.

Nous ne saurions énumérer toutes les nombreuses questions d'endiguement dont il s'occupa, veillant à ce que tout fut fait dans l'intérêt le mieux compris des riverains, d'entente entre le canton et la Confédération, qui subventionne toujours de telles améliorations.

M. Rossier avait présidé, de 1925 à 1928, la Société technique et la Société des ingénieurs et architectes de Fribourg. La première lui avait décerné, en 1941, le titre de membre vétérant, pour 25 ans de sociétariat. Il faisait partie du comité de l'Union suisse des professionnels de la route.

Collaborateur loyal du directeur des Travaux publics, aimé de son personnel, qui ne faisait avec lui qu'une grande famille, M. Rossier est parti entouré de regrets. La peine de ceux qui l'approchaient souvent est d'autant plus profonde que, bien qu'ayant vu sa santé altérée depuis quelque temps, ils ne pouvaient prévoir une issue si soudaine.

Le Comité de patronage du Bulletin technique de la Suisse romande eut le privilège de compter M. A. Rossier, ingénieur cantonal, parmi ses membres. A plus d'une reprise notre périodique bénéficia de ses conseils éclairés. Que sa famille et ses amis trouvent ici l'expression de notre vive sympathie. (Réd.)

BIBLIOGRAPHIE

Les liants hydrauliques, propriétés, choix et conditions d'emploi, par H. Lafuma. Préface de M. Freyssinet. — 115 pages, 18 figures. — 1941. Ed. Dunod, Paris.

Il existe de nombreux ouvrages traitant de la fabrication des ciments, mais peu de livres exposent l'ensemble de la doctrine de leur utilisation.

Le besoin d'un pareil exposé se fait pourtant particulièrement sentir à l'heure actuelle où la difficulté de se procurer du ciment artificiel oblige l'entreprise à utiliser au maximum, et dans les cas les plus divers, les autres catégories de liants : chaux hydrauliques, ciments naturels, ciments pouzzolaniques, ciments à base de laitier, ciments alumineux.

La tendance de l'industrie française des liants hydrauliques de multiplier, en marge du ciment artificiel qui reste le liant de base, les autres catégories de ciments, si elle présente un avantage technique certain, entraîne par contre l'obligation de connaître les qualités et défauts des nombreux produits actuels, si l'on ne veut pas que l'emploi erroné d'une catégorie de ciment, pour une application particulière, conduise à de graves désagréments.

C'est pour répondre à ce besoin que cet ouvrage a été écrit. Il doit rendre service à la plupart des utilisateurs de ciment.

Extrait de la table des matières : Introduction. Les constituants des liants hydrauliques. Théorie de l'hydraulicité. Les différents types de liants hydrauliques. Propriétés conditionnant les emplois. Choix des liants dans les applications.

COMMUNIQUÉ

2^{me} exposition suisse de matières nouvelles. Genève 26 juin-6 juillet 1942.

Sur l'initiative de la section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (S. I. A.) et sous le patronage des Autorités genevoises, de la Centrale fédérale de l'économie de guerre et de divers groupements intéressés, aura lieu, à Genève, du 26 juin au 6 juillet, la II^e exposition suisse de matières nouvelles. Le comité d'organisation est présidé par M. le professeur Dr h. c. Neeser, président central de la S. I. A.

A l'instant de mettre sous presse, nous recevons le règlement destiné aux exposants. Il est précisé que leurs inscriptions doivent parvenir au secrétariat de l'exposition, 1, place du Lac, Genève (Tél. 5 13 00), jusqu'au 20 mai 1942.

Nos lecteurs trouveront à l'adresse sus-indiquée tous renseignements utiles.

Il n'est pas nécessaire de souligner ici le très grand intérêt de cette manifestation sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement. (Réd.)



ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGENIEUR ZURICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander le formulaire d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section mécanique.

295. Jeune technicien électricien. Langue française. Suisse orientale.

297. Jeune technicien ou dessinateur électricien. Dessin de plans d'installations. Travaux militaires. Engagement à base civile.

299. Jeune technicien mécanicien. Chaudières. Métaux légers. Suisse centrale.

301. Ingénieur ou technicien. Langue maternelle : allemand ; bonnes notions de français. Age: jusqu'à 35 ans. Bureau de brevets de Suisse romande.

303. Ingénieur mécanicien. Exploitation. Construction et entretien des installations mécaniques. Langues allemande et française. Nord-ouest de la Suisse.

305. Ingénieur ou technicien mécanicien. Chaudières. Age : jusqu'à 40 ans. Nord-ouest de la Suisse.

307. Technicien chimiste. Industrie électrotechnique. Suisse orientale.

309. Jeune technicien en fonderie. Nord-ouest de la Suisse.

311. Dessinateur mécanicien. Mécanique générale. Zurich.

313. Ingénieur mécanicien. Age : environ 40 ans ; connaissant les trois langues ; cherché en qualité de chef de fabrication. Tessin.

315. a) Ingénieur ou technicien. Appareils frigorifiques.

b) Constructeur. Appareils électriques, construction. Nord-ouest de la Suisse.

317. Quelques constructeurs, mécaniciens ou serruriers. Suisse orientale.

319. Quelques constructeurs et dessinateurs mécaniciens. Constructions en métaux légers. Suisse orientale.

321. Jeune technicien électricien. Devis et main-d'œuvre. Machines et appareils électriques. Fabrique de Suisse centrale.

323. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Essais et contrôles. Officier de l'armée suisse. Age : 25 à 35 ans. Suisse centrale.

325. Jeune ingénieur mécanicien. Calculs. Fabrique de machines de Suisse orientale.

327. Jeune dessinateur mécanicien, éventuellement technicien. Entreprise industrielle du voisinage de Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1941 : 785, 879, 941, 1003, 1019, 133, 1051, 1057 — de 1942 : 5, 9, 27, 57, 63, 123, 149, 155, 167, 171, 179, 201, 209, 221, 225, 235, 237, 257, 261, 281, 283.

Section du bâtiment et du génie civil.

426. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Construction en bois, devis. Entreprise de Suisse centrale.

430. Jeune technicien en génie civil. Bureau. Travaux hydrauliques. Nord-est de la Suisse.

432. a) Ingénieur civil diplômé, de même :

b) Technicien en génie civil et éventuellement dessinateur en génie civil, pour projets de lignes de chemins de fer. Suisse orientale.

434. Jeune technicien en génie civil. Bureau et chantier ; travaux hydrauliques, galeries ; temporairement à la montagne. Suisse orientale.

446. Jeune technicien en génie civil. Conducteur de travaux. Béton armé. Bureau d'ingénieur de Zurich.

448. Ingénieur civil ou technicien en génie civil. Bureau et chantier. Bureau d'ingénieur de Zurich.

450. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Batiments industriels ; bureau. Fabrique de machines de Suisse orientale.

452. Dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

454. Technicien en bâtiment. Devis, mètres et décomptes. Entreprise des Grisons.

458. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Galeries et génie civil en général. Travaux militaires. Engagement à base civile.

460. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau. Zurich.

462. Technicien en bâtiment. Chantier, décomptes. Allemagne. Connaissance de la langue allemande indispensable.

464. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau. d'architecte de Suisse orientale.

466. Géomètre indépendant ou technicien géomètre. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

468. Technicien. Contremaire pour assez grande installation d'exploitation de tourbe. Langue allemande, bonnes connaissances du français. Jura bernois.

470. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution, abris. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

472. Technicien en génie civil ou dessinateur en génie civil. Bureau et chantier. Travaux hydrauliques. Age : jusqu'à environ 45 ans. Bureau d'ingénieur du canton de Zurich.

474. Technicien en bâtiment. Langues : allemande et française. Fabrique du nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1941 : 1024, 1072, 1374, 1414 — de 1942 : 128, 156, 334, 366, 388, 398, 400, 404, 408, 412.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.